



## Les deux guerres mondiales, des guerres de corps d'armées 3/4

Revue de tactique générale - La bataille - le corps d'armée français

le colonel (R) Claude FRANÇ

publié le 19/04/2020

Histoire & stratégie

Du corps d'armée rigide à l'adaptation du C.A. à la bataille

**L'impératif de donner aux corps d'armée une structure moins rigide est apparue dès qu'il s'est agi de conduire des actions offensives. Les deux divisions organiques étaient en effet insuffisantes pour mener des attaques sur un front et une profondeur suffisante : 3, 4, parfois 5 divisions ont été estimées nécessaires pour un corps d'armée.**

De plus, pour ces opérations, le corps d'armée dut être renforcé par un grand nombre d'unités non endivisionnées, appartenant à différentes armes et lui permettant de disposer de moyens suffisants. Dès 1915, la composition du corps d'armée s'est donc assouplie. Elle est devenue variable et il a été nécessaire de mettre en cohérence les moyens de commandement et de soutien avec l'apparition des besoins nouveaux qui venaient de se révéler.

C'est dans la foulée des enseignements tirés des offensives de 1915 que le G.Q.G. diffuse deux documents qui vont modifier le rôle et la composition du corps d'armée, tout en confortant ce niveau comme l'unité chargée de la conduite de la bataille.

En premier lieu, l'Instruction du 16 janvier 1916 sur le but et les conditions d'une offensive d'ensemble marque l'étape essentielle dans l'évolution de la doctrine du combat. Elle rompt définitivement avec les préceptes du règlement de service en campagne de 1913 et consacre le principe de la bataille conduite autour de la préparation d'artillerie. Les offensives doivent être conçues comme une série d'attaques successives dont chacune est limitée en profondeur par les capacités de préparation de l'artillerie ; ces attaques devant se succéder à un rythme rapide, de manière à empêcher l'ennemi de se rétablir et de faire rallier ses réserves. La surprise, corollaire de la diminution de la durée de la préparation devra être recherchée par la mise en œuvre d'une densité de formations d'artillerie dont le nombre devra pallier la durée de la phase de préparation.

En second lieu, par l'Instruction du 26 janvier 1916 sur le combat offensif des grandes unités la division devient « l'unité d'attaque » et il appartient à son chef de combiner l'action de l'infanterie et les effets de l'artillerie, tout en s'attachant à la recherche du

renseignement. Le corps d'armée dont l'importance grandit est défini comme étant « l'unité de combat » ; c'est à son échelon que la bataille se trouve désormais conduite et qu'est assurée la continuité de direction de l'engagement, indispensable au succès. En d'autres termes, le corps d'armée devient le pion de manœuvre de l'armée française. À ce titre, deux types de C.A. vont progressivement émerger :

d'une part, les corps destinés à entrer dans la composition des armées soit chargés d'offensive planifiée à court ou moyen terme, soit déployés dans une zone du front où les opérations demeurent actives, même si de grandes offensives n'y ont pas lieu ; ces corps d'armée sont alors articulés autour de quatre divisions (cette structure quaternaire permettant au commandant de corps de manœuvrer, tout en disposant de réserves constituées à son échelon). C'est cette structure qui prévaudra à Verdun lorsque Pétain y prendra le commandement.

d'autre part, les corps assignés à la « garde » des secteurs passifs du front, notamment en Lorraine et dans les Vosges après 1916 : ces corps d'armées sont articulés autour d'une structure binaire de deux divisions.

Ainsi, l'échelon divisionnaire se trouve rétrogradé au rang de grande unité d'exécution du combat de contact et le corps d'armée hissé à celui d'échelon de manœuvre assurant la cohérence tactique et logistique de la conduite de la bataille, capable de marquer un effort dans l'espace et dans le temps, notamment par le balancement des effets de ses appuis organiques ou le renforcement au profit de telle ou telle grande unité subordonnée. L'armée conserve, quant à elle sa fonction initiale de conception et de conduite d'une bataille autonome et d'échelon logistique complet. Dès la bataille de Verdun, cette organisation sera appliquée, puisque Pétain organisera sa zone d'action en zones de groupements correspondant respectivement aux zones d'engagement des corps d'armée dont il dispose. Il est significatif de noter que rien n'est plus écrit sur la brigade qui perd ainsi tout rôle tactique et qui ne correspond plus qu'à un groupement – souvent temporaire – de deux régiments. Ce niveau hiérarchique ne va d'ailleurs pas tarder à disparaître<sup>8</sup>.

Dans le domaine du soutien, une certaine forme de décentralisation fut apportée dans l'organisation générale du corps d'armée.

Les divisions reçurent chacune leur autonomie de soutien, déchargeant ainsi le corps d'armée au sein duquel elles se trouvaient affectées. Les corps d'armée ne conservèrent en propre que :

a) des organes de commandement chargés de coordonner l'action des soutiens divisionnaires

b) des organes d'exécution du soutien strictement indispensables à ceux des éléments endivisionnés qui leur restaient indissolublement liés.

En fait, si les périodes ou phases défensives de la campagne furent marquées par un bouleversement complet de l'ordre de bataille à l'intérieur des corps d'armée, du moins, pour toutes les opérations offensives, et surtout en 1918, lorsque l'initiative des opérations put enfin être reprise, le commandement a cherché à constituer les Armées avec un certain nombre de corps d'armées, dotées de leurs divisions organiques.

Bref, après avoir dans l'ensemble compté :

Fin 1915 :

12 Corps d'armée à 3 D.I. ;

15 Corps d'armée à 2 D.I. ;

23 divisions indépendantes.

Fin 1916 :

2 Corps d'armée à 4 D.I. ;  
10 Corps D'armée à 3 D.I. ;  
15 Corps d'armée à 2 D.I. ;  
20 D.I. indépendantes

Milieu 1917 :

16 Corps d'armée à 4 D.I. ;  
17 Corps d'armée à 2 D.I. destinés à tenir les secteurs calmes ;  
14 D.I. isolées.

L'ensemble de l'armée française fut en 1918, aligné sur 30 Corps d'armée à 3 D.I. et 15 D.I. indépendantes, revenant ainsi au principe initial de 1914 du corps d'armée disposant d'un nombre fixe de divisions organiques.

Le mouvement des idées sur cette question ne prit pas fin avec l'armistice. La note du 3 avril 1919 du Maréchal commandant en chef les armées françaises, sur la conduite des Grandes Unités, tout en consacrant l'évolution précédemment indiquée, semble revenir à une conception plus souple du nombre des divisions au sein des corps d'armée.

Dans cette étude, rédigée par le 3<sup>e</sup> Bureau du G.Q.G. et qui vise à engranger à chaud les enseignements de la guerre, le corps d'armée, demeure une Grande unité à composition variable, un organe de commandement dont les moyens sont suffisants pour pouvoir absorber de nombreux moyens de renforcement. Dans son emploi, il reste l'unité de la bataille, chargé de la conduire, de la coordonner et de l'alimenter, en fonction d'une mission à longue échéance.

En ce qui concerne le nombre des divisions affectées au corps d'armée, la formule préconisée est particulièrement souple, puisqu'elle allie les avantages d'un ordre de bataille aussi invariable que possible, avec les nécessités de l'adéquation du C.A. à ses diverses missions.

Elle prévoit le corps d'armée sous deux aspects :

- Celui du corps d'armée organique, à composition fixe, à 2 D.I. et des Éléments non endivisionnés (on dirait aujourd'hui des EOCA).
- Celui du corps d'armée de bataille, renforcé d'une ou plusieurs divisions et d'éléments de différentes armes.

Les appoints nécessaires pour transformer le C.A. organique en C.A. de bataille seront fournis par les divisions indépendantes ainsi que par les réserves générales.

II-2. Verdun, bataille de corps d'armée, conduite par une armée

Selon les normes d'engagement actuelles, et bien évidemment dans un rapport de forces proportionné, la zone d'action de la I<sup>le</sup> Armée de 1916 à Verdun, correspondrait aujourd'hui à l'engagement d'une brigade (un GTIA sur la rive droite, un GTIA sur la rive gauche, un GTIA en soutien, à la poignée de l'éventail, du côté du fort de La Chaume<sup>o</sup>, et une artillerie de brigade, certainement renforcée, en mesure de battre jusqu'au parallèle

de Montfaucon). Soit grosso modo de l'ordre de 5 000 hommes déployés et engagés dans une zone d'action qui fait entre douze et quinze kilomètres de front sur huit au maximum de profondeur. En 1916, sur le même terrain, Pétain a déployé cinq corps d'armée, soit 350 000 hommes, opposés à un volume équivalent et parfois supérieur d'Allemands !

Si la différence d'échelle est de l'ordre de 1 à 70, en revanche, l'effet majeur de ce commandant de brigade actuel serait rigoureusement identique à l'intention de Pétain un siècle plus tôt : Interdire la crête Froideterre

– Souville – Tavannes, en faisant effort sur Souville.

Il est donc intéressant de se pencher sur cette « bataille de corps d'armées » sous le double angle des corps d'armée érigés en groupements, et de la « noria ».

### a) Les corps d'armée érigés en groupements

La clé de voûte de la défense de Verdun en sera constituée par une subdivision de sa zone d'action en zones de groupements correspondant chacune à la zone d'action d'un corps d'armée. On retrouve ici l'idée maîtresse exprimée par l'Instruction sur l'emploi des Grandes unités, signée par Joffre le mois précédent, et qui faisait du corps d'armée l'unité de la conduite de la bataille. Pétain va organiser deux groupements sur la rive gauche de la Meuse, un à cheval sur la coupure, deux sur la face nord de la rive droite, un sur la face sud et le dernier, face au sud. C'est ainsi que, chaque commandant de corps reçoit sa mission, ses limites et ses moyens. Dès le 26 février 8 heures<sup>10</sup>, le groupement Balfourier (20<sup>e</sup> Corps) est scindé en deux. À gauche, le groupement Guillaumat (1<sup>er</sup> Corps) prend à sa charge, en amont de Charny, les deux rives de la Meuse, afin de mieux coordonner les appuis réciproques des deux rives de la coupure. Le 1<sup>er</sup> mars, le groupement Alby (13<sup>e</sup> Corps) s'adjoit sur la rive gauche au groupement Bazelaire (7<sup>e</sup> Corps) et s'étend jusqu'à la pointe du Bois d'Avaucourt. Le 2 mars, le groupement Baret (14<sup>e</sup> corps) s'intercale sur la rive droite pour assurer la défense des côtes de Meuse face à la Woëvre.

Le général Léon Zeller a rapporté dans ses Souvenirs comment Pétain, venant de prendre son commandement en plein chaos de la bataille a organisé lui-même ces groupements<sup>11</sup> :

« Vers 9 heures, le général, sortant du bureau que l'on venait de lui attribuer et qui était séparé du nôtre<sup>12</sup> par le palier du premier étage a traversé tranquillement les groupes qui discutaient et péroraient avec animation, mais sans ordre, ni dans les idées, ni dans la répartition du travail. Sa seule apparition avait réussi à faire descendre de plusieurs tons le diapason de rumeurs qui remplissaient la salle. Plus pâle encore que d'habitude, ne parlant à aucun de ceux qui s'écartaient sur son passage, il a invité par un signe le colonel de Barescut<sup>13</sup> et moi-même<sup>14</sup> à venir auprès de lui, à côté de ma table de travail, debout tous trois devant une grande carte murale que je venais de faire assembler, et sur laquelle j'avais esquissé le tracé probable, mais bien incertain, du front que nos troupes défendaient. Prenant sur ma table un morceau de fusain et résumant ses intentions « Cinq secteurs, disait-il. Dans chacun une voie d'accès... ». Il a tracé ensuite, d'abord en traits pointillés, les axes de communication de ces secteurs, ensuite en traits pleins les limites

qui compartimenteraient la zone. Il s'appliquait à cet ajustage délicat de toute son attention, le binocle aux yeux pour bien voir tous les détails de la carte... et je perçois encore le léger tremblement qui agitait le fusain tenu de sa main droite, alors que sa main gauche effaçait de temps à autre les tracés qu'il jugeait défectueux et qu'il corrigeait aussitôt.

Ce travail dans lequel se concentraient toute son application et toute son expérience a duré quelques minutes à l'issue desquelles il nous a tenu le langage suivant qu'il m'est possible, je crois, de citer mot pour mot : « Établissez rapidement l'ordre suivant, très sommaire en quelques lignes avec un croquis : Je prends le commandement

– La zone de l'armée est fractionnée en cinq secteurs dont voici les limites. Dans chaque secteur, un chef prend le commandement absolu des troupes qui s'y trouvent actuellement, et la responsabilité de la défense – Ces chefs sont, de gauche à droite, Bazelaire seul sur la rive gauche – Ensuite Guillaumat, Balfourier, Baret, Duchêne

– Répétez ensuite l'ordre donné par le commandant en chef : résistez sur place, personne n'ordonnant aucun repli – À vous l'étatmajor de me proposer ensuite toute mesure pour remettre de l'ordre en rétablissant le plus tôt possible les liens organiques ... ».

8 En raison également de la crise des effectifs de l'année suivante, les divisions passant de ce fait de quatre à trois régiments, soit 9 bataillons, cette organisation « ternaire » permet tant de conserver le même nombre de grandes unités, et même de les augmenter.

9 Les missions de ces GTIA pourraient être les suivantes :

- GTIA Rive gauche : Interdire la ligne de mouvements de terrain Cote 304 – Mort Homme – Cumières.
- GTIA Rive droite : User l'ennemi entre la ligne Louvemont – Bois des Caures, inclus et Côte de Froideterre – Fort de Vaux inclus.
- GTIA Fort de Chaume : EMD contreattaquer au profit de l'un ou l'autre des GTIA de premier échelon. Priorité GTIA rive droite.

10 Pétain a pris son commandement le 26 à 0 heure.

11 Général Léon Zeller, Souvenirs sur Foch et Pétain, présentés et annotés par le colonel Claude Franc, Paris, Economica, 2018, p.138.

12 Celui du 3<sup>e</sup> Bureau.

13 Chef d'étatmajor de la II<sup>e</sup> armée.

14 Lieutenantcolonel Zeller, souschef d'étatmajor.

**Titre :** le colonel (R) Claude FRANCO

**Auteur(s) :** le colonel (R) Claude FRANCO

**Date de parution** 18/03/2019